

Le 6 mars 2019

Crédit photo : Liot/Région Normandie

## **La Région présente son « Plan Nautique Normand »**

**La Région mettra ses moyens et ses ressources au service de cette stratégie nouvelle, à travers des actions nombreuses, touchant à l'animation des pratiques, à l'accompagnement des investissements et au développement d'une offre de services renforcée, notamment pour les clientèles touristiques.**

En matière d'animation des sites de pratiques nautiques, atouts majeurs de développement touristique et économique, la Région a déjà mis en place certaines actions comme :

- l'accompagnement des ligues et clubs : réhabilitation et modernisation des infrastructures nautiques, contribution à l'acquisition de matériel nautique, etc.
- le soutien à l'initiation des pratiques nautiques auprès des lycéens et des apprentis normands
- le financement de 21 parcours de formation menant au diplôme d'Etat BPJEPS Activités Aquatiques et de la Natation (diplôme de maître-nageur sauveteur)
- le renforcement de l'excellence maritime de la Région : accès favorisé à la course au large du «Skipper Normand», aide aux athlètes de haut niveau en sports nautiques, etc.
- le soutien à l'organisation des événements sportifs

Elle souhaite également accompagner les investissements des structures nautiques en :

- soutenant aux investissements des ports de plaisance régionaux de Chantereyne, Caen, Ouistreham et Dieppe.
- accompagnant les collectivités dans leurs investissements en faveur des infrastructures nautiques
- accompagnant les entreprises nautiques (via l'AD Normandie, Normandie Participations, l'Association Normandie Maritime, développement des filières des entreprises maritimes et nautiques normandes, etc.)
- identifiant et suivant les besoins en formation des entreprises de la filière
- valorisant le savoir-faire des entreprises via la participation à des salons professionnels

## **Développer une offre de services nautiques adaptée aux clientèles touristiques,**

Il s'agit de créer davantage de lien entre l'économie touristique et l'activité nautique, pour la première fois à l'échelle régionale.

## **Mettre en tourisme des activités nautiques : identifier, qualifier, développer et valoriser les offres touristiques**

- impulser une étude benchmark de destinations touristiques et un état des lieux de l'offre normande. L'objectif est de recenser les besoins des structures pour satisfaire les clientèles touristiques.
- Améliorer la qualité des prestations au sein des structures nautiques pour répondre aux attentes des clientèles touristiques. Il s'agit d'encourager les prestataires de

produits touristiques nautiques à entrer dans une démarche de progrès à l'aide du référentiel « activité de pleine nature » du label Qualité Tourisme.

- Structurer les destinations de plaisance et de nautisme, comme les villes ports, en optimisant les conditions d'accueil et les services aux plaisanciers : Pass Escale à l'échelle normande, démarche de valorisation des ports de plaisance à l'instar du label Odyssea...
- Faire émerger des stratégies de développement touristique de territoires basées sur l'offre nautique : les offices de tourisme doivent pouvoir jouer leur rôle de facilitateurs pour que les acteurs locaux se saisissent de la dynamique impulsée par la Région.

### **Participer à l'attractivité de la destination par l'évènement en lien avec le littoral et les activités d'eau douce**

- contribuer à l'attractivité de la destination en accompagnant la mise en tourisme des événements nautiques grand public structurants.

### **Renforcer la conservation du patrimoine maritime**

- soutien à la conservation des bateaux du patrimoine maritime normand, d'intérêt patrimonial (label BIP), de bateaux inscrits ou classés au titre des monuments historiques, de bateaux d'intérêt historique, ou d'histoire des techniques ou ethnographique, par le financement de travaux d'entretiens.
- encourager les vieux gréements normands à animer le littoral en saison touristique, lors des événements grand public liés au nautisme.

### **Professionnaliser les acteurs du tourisme nautique**

- accompagner la formation des acteurs du tourisme nautique aux enjeux de l'accueil touristique (Anglais, connaissance de l'offre normande...)

### **Promouvoir la destination de tourisme nautique**

La Région s'appuie sur le Comité Régional de Tourisme de Normandie, qui prévoit d'intervenir sur les champs suivants :

- Animer un groupe de travail spécifique à l'activité nautique, composé d'acteurs incontournables de la filière et volontaires, ce groupe de travail aura pour objectifs :
- Promouvoir la destination de tourisme nautique auprès des professionnels du tourisme

Avec l'implication des acteurs de la filière nautique, la réalisation d'outils promotionnels et l'identification d'actions à mettre en place auprès des professionnels de tourisme (Tour-opérateurs, agences réceptives, presse et médias spécialisés, la communauté touristique normande...) permettra d'accroître la notoriété de l'offre et l'image nautique de la Normandie. Il s'agira ainsi de créer les conditions favorables à la commercialisation de produits touristiques et nautiques. Selon les marchés cibles, notamment à l'international, les outils de communication (édition, web...) et actions (workshops, évènement, accueil presse...) seront adaptés, dédiés au nautisme et/ou intégrés aux outils du CRT.

- Promouvoir la destination de tourisme nautique auprès du grand public, au moyen d'opérations de promotion, ou campagnes de communication, en partenariat avec d'autres acteurs du tourisme et/ou du nautisme (partenaires départementaux, Atout France, les fédérations du nautisme). Les moyens de communication digitale seront sollicités.
- Assurer la promotion des activités et sites nautiques auprès des clientèles cibles via les expériences : les sites de pratique exemplaires donnent matière à communiquer et illustrent une destination dynamique et à la pointe.

**Coordonner l'observation de fréquentation en Normandie, en lien avec les partenaires départementaux et assurer le suivi des retombées économiques liées à l'activité du tourisme**

En coordination avec différents décideurs et acteurs de la filière, il s'agira d'étudier la mise en place d'outils et procédures d'évaluation de la fréquentation et de la satisfaction clientèle ainsi que des retombées économiques engendrées par les activités nautiques.